

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2022

Organigramme :

- 1 directeur de service
- 2 techniciens
- 1 agent technico-administratif

Nombre de communes

15 communes dont :

- Beauchamp, Corneilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, La Frette sur Seine, Le Plessis Bouchard, Montigny-Lès-Corneilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois et Taverny gérées en Délégation de Service Public « globale » depuis le second semestre 2019 ;
- Franconville gérée par Délégation de Service Public ;
- Bessancourt gérée conventionnellement par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien (SIARE) ;
- Frépillon gérée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Vallée de de l'Oise Sud (SIAVOS) par adhésion.

Les chiffres clés du service

- 4 villes issues de Val et Forêt depuis le 1er janvier 2016
- Franconville depuis le 1er novembre 2017
- 15 villes au total au 1er janvier 2018
- 275 257 habitants desservis
- 12,5 millions de m3 d'eau consommés et traités
- 54 000 branchements particuliers
- 517,17 km de collecteurs unitaires et séparatifs
- 386,25 km de collecteurs eau pluviale
- 20 000 regards sur réseau sur chaussée
- 11 000 avaloirs et grilles d'eau pluviale en rive de chaussée
- 42 postes de relevage
- 32 bassins d'orage ou d'agrément
- 12 chambres à sable
- 17 séparateurs à hydrocarbures

Dossiers administratifs et d'urbanisme

- Traité par le Délégué en 2022
 - Nombre de contrôles de conformité : 4 242
 - Nombre d'Autorisation de Raccordement à l'Egout : 196
 - Nombre de Permis de Construire : 557
 - Nombre de Permis d'Aménager : 6
 - Nombre de Déclaration Préalables : 261
 - Nombre de Certificats d'Urbanisme : 93
- Nombre de courriers traités (hors emails) : 31

Priorités fixées pour 2022

- Continuation du Schéma Directeur d'assainissement ;
- Rythme de croisière de l'autosurveillance et du diagnostic permanent du réseau de collecte ;
- Etude « RSDE Amont – Recherche de substances dangereuses émises dans l'environnement dans les réseaux et dans le milieu naturel » ;
- Etude « Analyse du risque de défaillance du système de collecte »
- Mise en place des contrôles EUND

Les gros travaux réalisés en 2022

Villes	rue	Type d'opération	Linéaire (ml)	Réception	Montant
Bessancourt	AAGDV	Modification réseaux EU et EP	20	OK	23 737 €
Cormeilles en Parisis	AAGDV	Modification réseau et branchements	50	OK	114 422 €
Cormeilles en Parisis	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation	50	OK	15 940 €
Eaubonne	Avenue de l'Europe	Remplacement EU 300 dégradé	90	OK	103 621 €
Eaubonne	Avenue de l'Europe	Gainage EU 300 dégradé	20	OK	92 501
Eaubonne	Rue Edouard Detaille	Modification réseau EU et EP 400 à 600	460	OK	368 939 €
Ermont	Rue du Stand	Gainage EU 300 dégradé – T2	585	OK	135 132 €
Ermont	Parking Saint Flaive	Remplacement unitaire 300 dégradé	20	OK	39 137 €
Franconville	Rue Fossati	Remplacement réseau unitaire 500	310	OK	583 660 €
Franconville	Ruelle de la Fontaine des Boulangers	Gainage réseau unitaire 200	115	OK	52 557 €
Franconville	Ruelle de la Fontaine des Boulangers	Modification réseaux unitaire 300	40	OK	41 879 €
Herblay sur Seine BV SIARP	Allée des Bois Courlains	Remplacement EU 200 dégradé T2	300	OK	425 823 €
Herblay sur Seine	Rue des Froids Manteaux	Remplacement réseau EU 400	90	OK	243 369 €
Herblay sur Seine	Rue du Vivier	Gainage unitaire T160 dégradé – T2	80	OK	229 299 €
Herblay sur Seine	Quartier Orme Brulée	Modification du poste EU	-	OK	30 185 €
Herblay sur Seine	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation	15	OK	5 223 €
Le Plessis Bouchard	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation	10	OK	1 703 €
Montigny lès Cormeilles	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation	15	OK	6 028 €

Pierrelaye	Rue du Drain T2	Modification / dilatation réseau EU 200 à 600	360	OK	1 532 389 €
Pierrelaye	Rue du Drain T1	Création antenne EU 200	40	OK	45 080 €
Saint Leu La Forêt	Secteur Paris-Parc	Mise en séparatif – T2	400	OK	742 363 €
Saint Leu La Forêt	Rue Nungesser et Coli	Gainage réseau EU 200	30	OK	95 424 €
Saint Leu la Forêt	Rue Nungesser et Coli	Remplacement réseau EU 200	220	OK	290 088 €
Saint Leu la Forêt	Rue Gambetta	Remplacement et modification réseau EU 200 à 800	150	OK	377 908 €
Sannois	Rue Georges Pompidou	Modification réseaux EU et EP 1000	70	OK	424 373 €
Sannois	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation	10	OK	1 622 €
TOTAL année 2022			3 550	0,43% du réseau global	6 026 402 €

Exploitation

Voir les Rapports d'Activité des Délégués

Déversements au milieu par le système de collecte - Bilan d'autosurveillance des déversoirs d'orage

- Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte
 Au cours de l'année 2020, les déversoirs d'orage rue Jean Allemane à Herblay et Rue Pasteur à la Frette Sur Seine ont été équipés et étalonnés.
 D'après les mesures extraites du bilan, les volumes totaux annuels déversés en 2022 dans le milieu naturel sont les suivants :
 - DO Pasteur : 18 534 m3 rejetés par temps pluie
 - DO Jean Allemane : 29 721 m3 rejetés par temps pluie
- Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte
 Des préleveurs ont été installés et étalonnés fin 2020. Les échantillons ont été envoyés au Laboratoire Départemental du Val d'Oise.
 Ces échantillonnage et calibrage ont donné les valeurs respectives suivantes de charge de pollution :
 - DO Pasteur :
 - MES = 0,020 mg/L
 - DCO = 0,054 mg/L
 - DB05 = 0,011 mg/L
 - NTK = 0,006 mg/L
 - DO Jean Allemane :
 - MES = 0,020 mg/L
 - DCO = 0,029 mg/L
 - DB05 = 0,005 mg/L
 - NTK = 0,003 mg/L

Aussi, d'après les mesures extraites du bilan, les charges totales de pollution déversées en 2021 dans le milieu naturel sont les suivantes :

- DO Pasteur :
 - o MES = 370,68 kg
 - o DCO = 1000,84 kg
 - o DB05 = 203,87 kg
 - o NTK = 111,20 kg

- DO Jean Allemane :
 - o MES = 594,42 kg
 - o DCO = 861,91 kg
 - o DB05 = 148,61 kg
 - o NTK = 89,16 kg

Destinataires du bilan annuel de fonctionnement du système de collecte de la CA Val Parisis, la DRIEAT, l'AESN et le SIAAP nous ont confirmé que ces valeurs sont dans les normes.

Autosurveillance et diagnostic permanent

Dans le cadre du contrat de Concession du Service Public de l'assainissement portant sur l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et eaux pluviales, outre les programmes cités ci-dessus, une procédure de mise en place de l'autosurveillance et du diagnostic permanent des réseaux est entamée depuis le 10 juillet 2019, date de démarrage du contrat.

- Télégestion et télésurveillance de tous les postes de relevage ;
- Modélisation hydraulique régulière pour mise à jour de la modélisation générale qui sera faite dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (2021 à 2023) ;
- Tenue à jour d'un Bordereau de Suivi des Déchets Industriels (BDSI) pour l'évacuation et le traitement des produits ;
- Création, rédaction et tenue à jour d'un manuel d'autosurveillance ;
- Installation de 3 pluviomètres ;
- Mises en place de dispositifs de mesures préalables des charges polluantes (diagnostic) ;
- Réalisation de l'ensemble des mesures et analyses ;
- Tenue du journal de consignation des résultats d'analyse et des paramètres de fonctionnement ;
- Télétransmission des données ;
- Rapport annuel ;
- Installation de 25 points de mesures en continu sur le réseau, en plus des postes et de déversoirs ;
- Installation de capteurs à l'exutoire de chaque bassin ;
- Mise en place d'une interface Web de supervision ;
- Analyse des indicateurs « temps sec », « apports d'eaux claires météoriques » et « apports d'eaux claires parasites permanentes » ;
- Campagnes de mesures H2S ;

Priorités fixées pour 2023

- Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement avec établissement du programme pluriannuel de travaux sur 10 ans et des plans de zonages « eaux usées » et « eaux pluviales »
- Rythme de croisière pour l'autosurveillance des 3 déversoirs d'orage inscrits dans l'arrêté préfectoral ;
- Coordination des résultats et actions du « RSDE Amont – Recherche de substances dangereuses émises dans l'environnement dans les réseaux et dans le milieu naturel » avec le SIAAP, la DRIEAT et l'AESN ;
- Réalisation de l'étude « Analyse du risque de défaillance du système de collecte »
- Finalisation de l'étude de modélisation et de vulnérabilité des réseaux de collecte en bord de Seine (La Frette et Herblay)
- Réalisation des gros travaux budgétés en investissement ;
- Montée en puissance des dossiers liés à la convention de mandat avec l'AESN pour l'attribution de subventions aux particuliers désireux de mettre leurs installations d'assainissement en conformité
- Refonte du règlement d'assainissement selon les résultats du SDA